

Décision du Bureau

en vertu de la délibération du 7 octobre 2020 relative aux délégations de compétences Décision n°2023-01

Le SMICTOM a voté en novembre 2021 un nouveau schéma de collecte. A ce titre, il a été décidé une distribution de bacs à couvercle jaune pour la collecte sélective.

Toutefois dans l'attente de la livraison de bacs jaunes pour la collecte sélective prévu au cours du premier semestre 2023 et puisque certains foyers ne pourront être dotés en bacs en raison notamment d'un manque de place, il convient d'effectuer de nouvelles commandes de sacs permettant aux usagers de trier leurs déchets recyclables.

Une consultation a été lancée le 09/12/2022 et celle-ci porte sur la fourniture, le conditionnement et la livraison de sacs plastiques jaunes, translucides, recyclés et recyclables pour la collecte des emballages.

La durée du contrat est d'un an.

Il s'agit d'une procédure adaptée < 90 k EUR HT

La publication dans le Ouest France date du 13/12/2022 et la mise en ligne sur Megalis le 09/12/2022. Les plis étaient à remettre avant le 03/01/2023 à 12h.

6 retraits électroniques et 2 dépôts électroniques ont été enregistrés.

Les entreprises ayant présenté une offre sont les suivantes :

- CASALINDA France, située au 1330, rue Jean-René Guillibert Gauthier de la Lauzière 13290 AIX-EN-PROVENCE
- PTL, située Avenue des Canadiens 76860 OUVILLE-LA-RIVIERE

Les deux offres reçues présentent des caractéristiques intéressantes et sont conformes.

Comme démontré dans le tableau ci-après, la société PTL se distingue par une valeur financière plus pertinente.

Société	La Casalinda	PTL		
Tranche	Pu €HT	Pu €HT		
De 0 à 250 000	71.80	56.55		
De 0 à 500 000	69.80	56.55		
De 0 à 1 000 000	67.50	56.55		
Prix Annuelle en €HT (1000000 sacs)	67 500	56 550		
Note	3.68	5		







Envoyé en préfecture le 20/01/2023

Reçu en préfecture le 20/01/2023

Affiché le 2010119-23

ID: 035-200073500-20230110-DECI_2023_01-DE

Le tableau d'analyse est	présenté	ci-après:
--------------------------	----------	-----------

Valeur technique	45%	La Casalinda Fran	ce SAS		PTLSA	AS
Choix des fournitures	30%	4,00	1,20		5,00	1,50
Modalités de conditionnement et organisation des livraisons	5%	4,00	0,20		4,00	0,20
Délais de fabrication et de livraison	10%	. 5,00	0,50		3,00	0,30
Valeur financière coût global	55%	3,68	2,03		5,00	2,75
TOTAL	100%	La Casalinda Frai	3,93	PTL SAS		4,75

LE BUREAU, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **DECIDE** de retenir l'offre de la société PTL domiciliée à Ouville-la-Rivière (76), Avenue des Canadiens, pour l'acquisition de sacs de précollecte, pour un montant total de 56 550€ HT pour 1000000 sacs,
- AUTORISE le Président à signer tout document s'y rapportant.
- INSCRIT cette dépense au BP 2023 à l'article 6068 Autres matières et fournitures

ACTE RENDU EXECUTOIRE

DEPUIS LE 2010119033 AFFICHE LE 2010119033 POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME

Le Président,

Serge BOUDET